



Conseil économique et social

Distr. générale
23 juin 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des effets

Trente-troisième session

Genève, 17-19 septembre 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la trente-troisième session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 17 septembre 2014, à 15 heures*

I. Ordre du jour provisoire

Séance commune avec l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

1. Rapport d'évaluation et autres questions d'intérêt commun pour l'Organe directeur et le Groupe de travail des effets.

Session ordinaire

2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du rapport de la trente-deuxième session.
4. Élection du Bureau.

* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Web de la Convention (<http://www.unece.org/env/clrtap/wge33.html>), et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de l'ouverture de la réunion, les participants peuvent retirer leur badge auprès du Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan d'accès sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (http://www.unece.org/meetings/UN_Map.pdf)).



5. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires et activités du Bureau du Groupe de travail des effets.
6. Proposition d'appel à données du Centre de coordination pour les effets et du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique.
7. État d'avancement des activités prévues en 2014 et développement des activités relatives aux effets.
8. Partage d'informations par les Parties concernant les activités nationales relatives aux effets.
9. Coopération avec d'autres organisations et programmes.
10. Communication et partage d'informations avec d'autres régions.
11. Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention.
12. Questions financières et budgétaires.
13. Questions diverses.
14. Clôture de la trente-troisième session.

II. Annotations

Séance commune avec l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe

1. Rapport d'évaluation et autres questions d'intérêt commun pour l'Organe directeur et le Groupe de travail des effets

Horaire indicatif: Mercredi 17 septembre, 15 h 00-17 h 30

1. Des représentants des parties concernées par les travaux de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et du Groupe de travail des effets présenteront et étudieront les questions intéressant les deux organes subsidiaires de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Le débat devrait porter sur les éléments suivants: un rapport d'évaluation commun à l'EMEP et au Groupe de travail des effets qui devrait être achevé début 2016, les rapports de pays, les sites Web communs et d'autres questions d'intérêt commun.

2. L'Organe directeur devrait étudier les informations présentées au titre de ce point de l'ordre du jour et formuler des recommandations concernant les futures activités communes des parties prenantes de l'EMEP et du Groupe de travail des effets.

Session ordinaire

2. Adoption de l'ordre du jour

Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 00-10 h 5

3. Le Groupe de travail des effets sera invité à adopter l'ordre du jour figurant dans le présent document.

Documentation:

Ordre du jour provisoire annoté de la trente-deuxième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/1).

3. Adoption du rapport de la trente-deuxième session

Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 5-10 h 10

4. Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport sur les travaux de sa trente-deuxième session.

Documentation:

Rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-deuxième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2013/2).

4. Élection du Bureau

Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 10-10 h 20

5. À sa trente-deuxième session, en 2013, le Groupe de travail a réélu M. Peringe Grennfelt (Suède) Président. À la demande du Président, son second mandat a été limité à un an. À sa trentième session en 2011, le Groupe de travail a élu M^{me} Sonja Vidič (Croatie), M. Jesper Bak (Danemark), M. Christian Nagl (Autriche), M^{me} Isaura Rabago (Espagne) et M^{me} Gudrun Schuetze (Allemagne) Vice-Présidents pour un mandat de trois ans. À la trente et unième session, en 2012, M^{me} Isaura Rabago (Espagne) a quitté ses fonctions de Vice-Présidente et le Groupe de travail a élu M^{me} Sabine Augustin (Suisse) Vice-Présidente.

6. Le Groupe de travail est appelé à élire un président et au moins trois vice-présidents pour un second mandat, conformément au règlement intérieur adopté par l'Organe exécutif de la Convention à sa vingt-huitième session (ECE/EB.AIR/106/Add.1, décision 2010/19), qui s'applique également au Groupe de travail (*ibid.*, art. 21, par. 1). Conformément à l'article 17 du règlement intérieur, les présidents et vice-présidents sont élus pour un mandat de deux ans et sont rééligibles mais ne peuvent pas accomplir plus de deux mandats consécutifs, à moins que l'Organe exécutif n'en décide autrement. À titre exceptionnel, le premier mandat des premiers vice-présidents élus conformément au règlement intérieur (c'est-à-dire les vice-présidents actuels du Groupe des effets) est de trois ans.

Documentation:

Rapport du Groupe de travail des effets sur sa trentième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2011/2)

Rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente et unième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2012/2)

Rapport du Groupe de travail des effets sur sa trente-deuxième session (ECE/EB.AIR/WG.1/2013/2).

5. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires et activités du Bureau du Groupe de travail des effets

Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 20-10 h 30

7. Le secrétariat et les Présidents du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et de l'Organe directeur de l'EMEP informeront le Groupe de travail des effets des questions découlant de la trente-deuxième session de l'Organe exécutif (Genève, 9-13 décembre 2013), ainsi que de celles découlant de la cinquante-deuxième session du Groupe de travail

des stratégies et de l'examen (Genève, 30 juin-3 juillet 2014) et des trente-septième et trente-huitième sessions de l'Organe directeur de l'EMEP (Genève, 9-11 septembre 2013 et 15-17 septembre 2014, respectivement). Le Président du Groupe de travail des effets présentera un résumé des activités menées par le Bureau élargi entre les trente-deuxième et trente-troisième sessions du Groupe de travail.

8. Le Groupe de travail devrait examiner la coopération avec d'autres organes dans le cadre de la Convention et les activités futures du Bureau, et donner des orientations quant aux travaux ultérieurs.

Documentation:

Rapport de l'Organe exécutif sur sa trente-deuxième session (ECE/EB.AIR/122 et Add.1)

Rapport du Groupe de travail des stratégies et de l'examen sur sa cinquante-deuxième session (ECE/EB.AIR/WG.5/112, à paraître)

Rapport de l'Organe directeur de l'EMEP sur sa trente-septième session (ECE/EB.AIR/GE.1/2013/2).

6. Proposition d'appel à données du Centre de coordination pour les effets et du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique

Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 30-10 h 45

9. Des représentants du Centre de coordination pour les effets (CCE) et du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique (PIC-Modélisation et cartographie) présenteront une proposition d'appel à données pour 2014-2015 tenant compte de la nécessité d'adapter la base de données des charges critiques au nouveau système de maillage des dépôts de l'EMEP de 0,50° de longitude et de 0,25° de latitude. Cet appel offrira aux centres de liaison nationaux la possibilité de mettre à jour leurs données nationales suivant une nouvelle démarche consistant à calculer les fonctions des charges critiques du soufre et de l'azote en tenant compte de leurs effets sur la biodiversité, comme l'a proposé le CCE. Ils pourront également présenter une liste d'espèces caractéristiques et d'espèces concernées pour les écosystèmes et les types d'habitat considérés.

10. Suivant la recommandation du CCE et du PIC-Modélisation et cartographie, le Groupe d'experts devrait faire sienne la proposition d'appel à données à l'intention des centres de liaison nationaux, dont les détails figurent dans le document informel n° 1.

Documentation:

Appel à données pour 2014-2015 sur les charges critiques et les indicateurs de la biodiversité (document informel n° 1).

7. État d'avancement des activités prévues en 2014 et développement des activités relatives aux effets

*Horaire indicatif: Jeudi 18 septembre, 10 h 45-13 h 00 et 15 h 00-18 h 00;
et vendredi 19 septembre, 10 h 00-11 h 00*

11. Le Groupe de travail étudiera le rapport d'activité commun de 2014 rendant compte des principaux résultats des travaux menés dans le cadre du Groupe de travail des effets ainsi que deux rapports thématiques, l'un sur les effets de la pollution atmosphérique

sur la végétation des pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase, d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est, l'autre sur les effets sur la santé du chauffage domestique au bois et au charbon et les moyens d'action envisageables. Il étudiera également des documents techniques provenant des Programmes internationaux concertés (PIC), portant sur les activités relatives aux effets prévues dans le plan de travail 2014-2015, ainsi que d'autres documents et publications communiqués par les PIC. Les pays chefs de file appelleront l'attention sur les activités récentes, en particulier les publications et les réunions des équipes spéciales.

12. Le Groupe de travail devrait prendre note des progrès accomplis. Il souhaitera peut-être donner des orientations concernant les activités futures. L'examen des derniers résultats devrait s'articuler autour des thèmes ci-après liés à la pollution: a) questions transversales; b) acidification et azote nutritif; c) ozone; et d) particules, métaux lourds et polluants organiques persistants. Au titre de chaque thème, des représentants des PIC feront des communications sur la mise en œuvre des éléments pertinents du plan de travail et les autres travaux réalisés. Les exposés porteront aussi sur des questions soulevées dans les rapports techniques des PIC et les ateliers.

13. Le Groupe de travail pourrait prendre note des rapports techniques et de l'achèvement des travaux sur les éléments du plan de travail pour 2014-2015 s'y rapportant. Il voudra peut-être donner des orientations au sujet des travaux futurs.

Documentation:

Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/122/Add.2)

Rapport commun de 2014 sur les activités des Programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale mixte des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/3)

Effets de la pollution atmosphérique sur les forêts (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/5)

Effets de la pollution atmosphérique sur les cours d'eau et les lacs (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/6)

Effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/7)

Effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/8)

Surveillance intégrée (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/9)

Modélisation et cartographie (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/10)

Effets de la pollution atmosphérique sur la santé (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/11)

Modélisation dynamique (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/12)

Rapport thématique sur les effets de la pollution atmosphérique sur la végétation des pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase, d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est (titre exact à déterminer) (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/13)

Rapport thématique sur les effets sur la santé du chauffage domestique au bois et au charbon et les moyens d'action envisageables (titre exact à déterminer) (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/14).

8. Partage d'informations par les Parties concernant les activités nationales relatives aux effets

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 11 h 00-13 h 00

14. Les représentants des Parties sont invités à présenter les activités nationales relatives aux effets. Il est demandé aux Parties de faire état tant des succès obtenus que des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de ces activités.

15. Le Groupe de travail pourrait examiner les expériences nationales présentées à la session et recommander que de tels échanges d'informations soient poursuivis lors de ses futures sessions.

9. Coopération avec d'autres organisations et programmes

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 15 h 00-15 h 15

16. Les organisations et programmes représentés à la session seront invités à présenter brièvement leurs travaux et leur coopération avec le Groupe de travail des effets.

17. Le Groupe de travail des effets devrait prendre note des informations communiquées et se prononcer sur la coopération future.

10. Communication et partage d'informations avec d'autres régions

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 15 h 15-15 h 30

18. Le secrétariat appellera l'attention sur la décision prise par l'Organe exécutif à sa vingt-cinquième session en 2007 d'encourager les organes subsidiaires à partager leur expérience et des informations avec les experts d'autres régions (ECE/EB.AIR/91, par. 94 f)). Il informera le Groupe de travail des activités en cours et prévues en matière de communication au titre de la Convention.

19. Les centres et les organes subsidiaires devraient appeler l'attention sur leurs activités pertinentes en matière de communication et proposer des moyens de nouer des liens plus étroits à l'avenir.

11. Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 15 h 30-16 h 00

20. Le Groupe de travail examinera les éléments du plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention qui se rapportent à ses propres activités. Les Parties, les équipes spéciales du Groupe de travail des effets et les centres de l'EMEP feront part de leurs avis et de leurs observations sur les parties du plan les concernant.

21. À la suite des débats tenus au titre des points 4 à 10 de l'ordre du jour, le Groupe de travail devrait examiner le plan de travail pour 2014-2015 et proposer éventuellement quelques modifications, qui seront présentées à l'Organe exécutif pour adoption à sa trente-troisième session (Genève, 8-12 décembre 2014).

Documentation:

Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/122/Add.2)

Décision 2011/14 sur le plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie à long terme au titre de la Convention (voir ECE/EB.AIR/109/Add.1).

12. Questions financières et budgétaires

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 16 h 00-16 h 45

22. Le secrétariat présentera la note sur le financement des activités relatives aux effets, ainsi que toute information récente concernant le versement de contributions volontaires pour les activités relatives aux effets en 2013 et 2014 et les contrats passés avec les centres relevant du Groupe de travail en 2014. Il informera également le Groupe de travail des données fournies par les centres sur leurs dépenses totales de fonctionnement.

23. Le Groupe de travail devrait notamment adopter le budget détaillé pour le cofinancement des centres en 2015 et le soumettre à l'Organe exécutif pour approbation.

Documentation:

Financement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2014/4).

13. Questions diverses

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 16 h 45-17 h 00

24. Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à examiner au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

14. Clôture de la trente-troisième session

Horaire indicatif: Vendredi 19 septembre, 17 h 00-18 h 00

25. Le secrétariat présentera un plan général du rapport sur la trente-troisième session du Groupe de travail accompagné des principales décisions.

26. Le Groupe de travail devrait adopter les décisions dont il est convenu au cours de la session et donner au secrétariat des indications pour l'établissement de la version définitive du rapport.

III. Organisation des travaux

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
----------------------	-----------------	---

Séance commune avec l'Organe directeur de l'EMEP

Mercredi 17 septembre 2014

15 h 00-17 h 30	1	Rapport d'évaluation et autres questions d'intérêt commun pour l'Organe directeur et le Groupe de travail des effets
-----------------	---	--

Session ordinaire

Judi 18 septembre 2014

10 h 00-10 h 5	2	Adoption de l'ordre du jour
10 h 5-10 h 10	3	Adoption du rapport de la trente-deuxième session

<i>Date et heure</i>	<i>Point n°</i>	<i>Intitulé du point de l'ordre du jour</i>
10 h 10-10 h 20	4	Élection du Bureau
10 h 20-10 h 30	5	Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires et activités du Bureau du Groupe de travail des effets
10 h 30-10 h 45	6	Proposition d'appel à données du Centre de coordination pour les effets et du Programme international concerté de modélisation et de cartographie des charges et niveaux critiques ainsi que des effets, des risques et des tendances de la pollution atmosphérique
10 h 45-13 h 00	7	État d'avancement des activités prévues en 2014 et développement des activités relatives aux effets
15 h 00-18 h 00	7	État d'avancement des activités prévues en 2014 et développement des activités relatives aux effets (<i>suite</i>)
<i>Vendredi 19 septembre 2014</i>		
10 h 00-11 h 00	7	État d'avancement des activités prévues en 2014 et développement des activités relatives aux effets (<i>suite</i>)
11 h 00-13 h 00	8	Partage d'informations par les Parties concernant les activités nationales relatives aux effets
15 h 00-15 h 15	9	Coopération avec d'autres organisations et programmes
15 h 15-15 h 30	10	Communication et partage d'informations avec d'autres régions
15 h 30-16 h 00	11	Plan de travail pour 2014-2015 relatif à la mise en œuvre de la Convention
16 h 00-16 h 45	12	Questions financières et budgétaires
16 h 45-17 h 00	13	Questions diverses
17 h 00-18 h 00	14	Clôture de la trente-troisième session